



# CHARTRE A L'INTENTION DU PRATICIEN-FORMATEUR (PF)

## A.- DE L'UTILITE D'UNE CHARTRE

Notre réflexion s'inscrit dans une vision globale qui permettra d'identifier les interactions de l'accompagnement du PF dans le champ de la santé et du social. C'est une tentative de position commune, associative, ouverte, prenant en considération la fonction de PF.

Plus que des recommandations opérationnelles et fonctionnelles au sens strict du terme, cette réflexion s'oriente davantage dans une mise en perspective des enjeux, diversités et de la complexité dans l'exercice de la fonction aujourd'hui.

L'objectif est de créer un référentiel afin de permettre au PF de mieux se situer dans un contexte parfois cloisonné (champs professionnels, filières et niveaux de formations). La notion de transversalité des niveaux et des champs professionnels guide et inspire notre démarche.

## B.- VISION GLOBALE DU PF

Le PF, en tant qu'acteur de la formation, s'inscrit dans un contexte et un environnement en évolution, dont les enjeux nécessitent d'être identifiés.

Nous constatons que, malgré nos efforts, nous regardons la réalité depuis notre seuil de porte et qu'il est nécessaire de prendre de la hauteur pour privilégier d'autres visions. Il est nécessaire de prendre connaissance et de tenir en compte des interactions entre les acteurs (l'étudiant, le PF, l'équipe, le superviseur, le référent école) et les contextes (l'école, l'institution, l'AcoPraFor).

## C.- VERS DES ASPECTS DEONTOLOGIQUES

### En lien avec l'étudiant, le PF :

- Est un formateur d'adulte (ni mentor, ni enseignant) ; l'étudiant pilote son apprentissage.
- A une posture réflexive. En ce sens, il s'interroge sur sa pratique, sur ses limites, sa fonction et les contextes scolaires, institutionnels et associatifs.
- Est co-responsable du cadre de formation spécifique de l'étudiant (organisation du stage, planification des évaluations, progression des objectifs, etc.).
- Est responsable de l'évaluation de la formation pratique. Il est toutefois impliqué dans un processus de collaboration avec l'école. Dans ce cadre, la synergie PF-école nomme les éventuelles difficultés rencontrées pouvant remettre en question, le cas échéant, la validation de la formation pratique. Cette responsabilité pouvant être complexe, le PF n'est pas seul et peut/doit alors impliquer l'équipe et/ou d'autres collègues PF.
- Encourage et soutient l'étudiant dans sa démarche d'affirmation d'identité professionnelle. Il est instigateur de sens.
- Ajuste son accompagnement et les processus d'apprentissages aux compétences à acquérir (PEC), aux capacités intrinsèques de l'étudiant et aux directives des écoles.

### En lien avec le contexte, le PF

- Exerce une activité professionnelle définie par un descriptif de fonction. Les documents édités par les écoles HES et ES peuvent être pris en considération en fonction de l'activité spécifique et la pratique dans l'institution.
- Délégué par l'institution et le lieu de formation, s'inscrit dans un dispositif de formation pratique institutionnelle indispensable. Le PF contribuera à sa création, si ce dispositif est inexistant. Par la suite, le PF reste vigilant à son évolution et son adaptation aux besoins.
- Travaille au sein d'une équipe. Le mandat de l'équipe dans le contexte formatif est nécessairement défini.
- S'engage à suivre une formation continue spécifique à cette fonction.